

Autour de quelques valeurs de *be to* en anglais contemporain

About some values of *be to* in contemporary English

Eric Gilbert¹

Abstract: In most grammars, *be to* is treated as a modal periphrasis or construction, whose various interpretations derive from a primary semantic value, differing from one grammarian to another, which suggests the limits of such an approach. It appears in fact more fruitful to adopt a compositional approach and analyse *be to* as resulting from the combination of two distinct operations, the central one marked by *be*, and the background one marked by *to*, each of which, depending on the context, will contribute to the semantic value of the whole. The proposed approach will fall within the framework of the Theory of Enunciative Operations and will focus on three of the main values of the combination: arrangement/project, constraint/obligation and intention.

Keywords: enunciation, modality, compositionality, operations, property, obligation, intention

1. Introduction²

Dans les écrits qui lui sont consacrés, *be to* est souvent traité comme une périphrase, un idiomme ou, dans une terminologie plus contemporaine, une construction. Il est donc vu, implicitement ou explicitement, comme une forme grammaticalisée qui résulterait de la combinaison de la copule *be* et de la particule *to*. Il s'agirait d'une forme modale figée, ainsi qu'en témoignerait son incompatibilité avec tout auxiliaire modal et toute marque aspectuelle du type de *be-ing* ou *have-en*.

¹ Université Caen Normandie, UR 4255 – CRISCO (Centre de Recherche Inter-Langues sur la Signification en Contexte) ; eric.gilbert@unicaen.fr.

² Ce travail se rattache à la thématique 1 du laboratoire CRISCO, dont l'un des champs d'étude recouvre le domaine de la modalité dans les langues. Ma collègue, Estelle Moline, participait activement aux travaux de cet axe. Ses propres recherches ne portaient pas sur la modalité, mais elle était d'une telle ouverture d'esprit et avait un tel appétit linguistique qu'elle était toujours prête à s'intéresser et à contribuer, par ses remarques constructives et pertinentes, à des études qui ne relevaient ni de sa spécialité ni de sa langue de prédilection, le français. Cet article, qui traite d'un phénomène modal de l'anglais, n'aurait pas manqué, j'en suis certain, de piquer sa curiosité.

Cette combinaison est hautement polysémique, puisque ses valeurs reconnues vont de l'arrangement ou la planification :

- (1) Now President Bush **is to travel** (will / is going to travel) next week to Cancun, not to lie on the beach, but to meet with Mexican President Vicente Fox. They will talk about immigration and Mr. Bush's host will have plenty to say on that.³

à l'obligation ou la contrainte :

- (2) You work for me, too. When I ask you to do something, you **are to do it** (have to / must do it) immediately, no questions asked!

en passant par la possibilité :

- (3) Evidence of erotica **is to be found** (can be found) everywhere in 18th-century Britain, from the clubs of the highest nobility to the labourers and among both men and women.

et l'intention ou la volonté, cette liste n'étant pas exhaustive :

- (4) Figure out how much things cost. Companies of all sizes must understand their expenses if they **are to survive** (intend / want to survive).

Dans les principales grammaires, ces valeurs sont énumérées sans qu'il soit réellement tenté d'en rendre compte, si ce n'est en conférant à l'une d'entre elles le statut de valeur principale dont dériveraient, sans que soit, là non plus, expliqué comment, les autres valeurs.

Ainsi Quirk et *al.* (1985 : 143) semblent-ils considérer que la valeur centrale serait celle de « futurité » : « *BE to* is an idiom expressing futurity, with varied connotations of 'compulsion', 'plan', 'destiny', etc, according to context. ».

Jespersen (1961 [1940] : 234) estime lui, au contraire, que la valeur de futurité « pure » est rare, l'interprétation la plus fréquente étant celle de prédétermination : « What does *is to* mean? It rarely denotes a simple future, except with *come*: Ch I 1063 the shame that is to come at the day of dome [...] Otherwise the phrase generally denotes predetermination. »

Selon Poutsma enfin, pour ne citer que ces trois auteurs, la composante essentielle de *be to* est celle d'une pression exercée sur le sujet, qui peut se décliner de diverses façons :

To be, to have, must, ought, should and, sometimes *shall*, have this in common that they imply a pressure or constraining influence brought

³ Sauf indication contraire, les énoncés sont tous tirés du *Corpus of Contemporary American English (COCA)* (Davies : 2008-).

- to bear upon the subject, originating from other sources than either the speaker or the person spoken to. [...]
To be is the weakest of the above verbs. [...] Accordingly it always has weak or, at best, half stress, it is the typical verb when the pressure to be expressed is: a) a resolution made by some party other than either the speaker or the person spoken to. [...]
 b) an arrangement or appointment: [...]
 c) a dispensation of Providence: [...] (Poutsma 1928 : 48-49)

2. Proposition de représentation

Si l'on souhaite essayer de rendre compte des valeurs que peut engendrer *be to*, il semble préférable de ne pas traiter cette forme comme un bloc figé dont on privilégierait une interprétation, mais au contraire d'adopter une approche compositionnelle et de l'analyser comme résultant de la combinaison de deux marqueurs, *be* et *to*, renvoyant chacun à une opération particulière, qui va apporter sa contribution à la construction des diverses valeurs de l'ensemble.

Ce type d'analyse a été déjà été mis en œuvre par certains linguistes (Bouscaren et al. 1982, Souesme 1992, Lachaux 2012), mais aucun n'a réellement dépassé le constat de cette composition, les interprétations de *be to* étant là aussi plus ou moins simplement listées, sans que soit explicitement pris en compte le rôle des opérations respectivement marquées par *be* et par *to*.

Considérer que, au-delà de leur évidente solidarité, *be to* est constitué de deux marqueurs conservant une relative indépendance, même si elle est faible, peut être syntaxiquement justifié par la possibilité pour *be* et *to* de se trouver séparés par un adverbe, de manière assez fréquente avec *yet*, *still* et *soon*⁴ :

- (5) Some students can swear that more learning requires more sleep in their case. I **am yet to receive** an appropriately large set of data that could demonstrate this fact.
- (6) While Spotify **is still to confirm** its India launch date, the streamer will face plenty of competitors.
- (7) The bank **is soon to open** a second Manhattan branch at Amsterdam Avenue and 72d Street.

et de manière plus sporadique⁵ avec d'autres types d'adverbes :

- (8) "My God. Still, what do I do?" # "Not sure on that. We break them. We

⁴ Respectivement 2006, 635 et 757 occurrences sur le COCA.

⁵ Moins d'une dizaine d'occurrences sur le COCA. Cette rareté n'est pas en soi étonnante, car, comme le rappelle Estelle Moline dans son article sur *bien* (2012 : 15), les verbes modaux « ne se construisent généralement pas avec un adverbe de prédicat (notamment un adverbe de manière). »

are not concerned with their repair or storage. It would appear that these hearts here have been, in Navy parlance, mothballed. It appears you **are simply to watch** them”.

- (9) Once Tuck starts talking, he does not stop. On this day, he **is ostensibly to speak** about Playland. But Tuck quickly blurs boundaries, touching upon his many involvements.
- (10) Contracting parties must be able to count on the state’s enforcement monopoly if they **are confidently to rely** on novel forms of agreement.

En outre, comme cela a également été noté, *be*, qui apparaît souvent sous sa forme réduite, peut même totalement disparaître dans les titres de journaux, se désolidarisant ainsi du reste de la construction, ce qui témoigne là-aussi d’une certaine indépendance :

- (11) Sri Lanka president **to name** new PM as unrest simmers amid economic crisis.

Dans le cadre de la Théories des Opérations Énonciatives (TOE), dans lequel s’inscrit cette étude, *to* est considéré comme marquant une opération de visée, qui permet d’envisager la venue à l’existence d’une relation prédicative non encore validée et qui ne constitue donc qu’une simple représentation, un construit notionnel⁶. Si, comme dans la TOE, on admet que tout terme, ou relation entre termes, correspond à une occurrence de cette représentation mentale qu’est une notion⁷, toujours dans les termes de la TOE, et que cette occurrence résulte d’une double délimitation de ladite notion, une délimitation qualitative notée Qlt, qui a trait aux propriétés de l’occurrence en question, et une délimitation quantitative notée Qnt, qui concerne son existence, son être-là dans une situation donnée⁸, on pourra représenter une relation prédicative visée par le schéma suivant :

⁶ Cf. Culioli, Valeurs modales et opérations énonciatives (1990 : 146) : « [...] le futur implique une *visée*. On entend par là que, du repère énonciatif Sit₀, on vise une relation prédicative non encore validée λ₁. Puisque la relation prédicative n’est pas encore située (repérée énonciativement), elle est un énonçable (un construit notionnel) qui a la propriété (p, p’) ; dire que l’on vise λ₁ signifie que l’énonciateur distingue une des valeurs de (p, p’), p pour fixer les idées. Il dit, considère, espère, veut, ordonne, craint, suppose, etc., que, en T₁, la relation prédicative sera validée.

⁷ Cf. Culioli, Rôle des représentations métalinguistiques en syntaxe, (1999 : 100) : « Nous appellerons *notion* un système complexe de représentation structurant des propriétés physico-culturelles d’ordre cognitif [...]. Une notion est antérieure à la catégorisation en nom, verbe, etc. Elle est définie en intension et n’est pas quantifiable. »

⁸ Comme indiqué, « quantitatif » n’est pas à prendre dans un sens logico-mathématique et l’opposition Qlt / Qnt n’est pas sans rappeler celle opérée par S. Freud (1925) entre jugement d’attribution et jugement d’existence : « La fonction de jugement a essentiellement deux décisions à prendre. Elle doit attribuer ou refuser une propriété à une chose et elle doit reconnaître ou contester à une représentation l’existence dans la réalité ».

Qlt-(Qnt)

L'ordre y est pertinent, puisque l'on part de la représentation, Qlt, d'une relation prédicative dont on envisage la venue à l'existence, Qnt. Les deux dimensions sont appréhendées conjointement, comme le signale le trait d'union, mais les parenthèses autour de Qnt indiquent que l'on se trouve néanmoins en-deçà de la validation de la relation prédicative. Ce que l'on retiendra surtout pour ce qui suit, c'est qu'avec *to*, en se plaçant en deçà de la validation de la relation, on se situe à un niveau essentiellement qualitatif⁹.

Quant à *be*, sans réelle surprise, il est considéré comme étant la trace d'un repérage par identification. Dans le cas présent, on pourra considérer que *be* indique le repérage par identification de son sujet par rapport à la place vide de celui de la relation prédicative visée, ce qui, si l'on s'en tient au seul niveau des constituants de la relation, peut être représenté comme suit :

$$\langle a \underline{\in} \langle () \rangle \underline{\in} rb \rangle$$

avec « a » qui correspond au sujet, « $\underline{\in}$ » à *be*, « rb » au prédicat de la relation prédicative visée et () à la place vide de ladite relation.

La relation prédicative visée, de par sa valeur qualitative, constitue donc un prédicable du sujet, qui, suite à la mise en relation explicite effectuée par *be*, accède au statut de véritable propriété du sujet.

Cette hypothèse est en accord avec la présentation que fait l'OED de *be to*, sous l'entrée *to*, dans laquelle l'infinitif est considéré entrer dans une relation adjectivale avec un nom qu'il vient qualifier en tant que prédicat introduit par le verbe *be* : « 11. With infinitive in adjectival relation to a noun; either as predicate after the verb *to be*¹⁰ (see *be* v. 18), or immediately qualifying the noun. »

Ce point de vue se retrouve également en filigrane sous l'hypothèse formulée par Jespersen sur l'étymologie de *be to*, qu'il relie à l'emploi où *be*, dans son sens plein d'exister, se combine avec une infinitive à valeur de but :

In the following quotation *are* has the pregnant meaning 'exist', and the infinitive is one of purpose; but it shows one of the ways in which the idiom *is to* may have arisen: *Lyly C 306 starres are to be looked at, not reached at, princes to be yeilded vnto, not contended with; Campaspe to be honoured, not obtained.* (Jespersen 1961 [1940] : 237)

⁹ Le lecteur pourra, s'il le souhaite, faire abstraction de la formalisation métalinguistique, qui a pour principal objet d'articuler la représentation de *be to* avec celle élaborée pour les auxiliaires modaux de l'anglais dans le cadre de la TOE (cf. Gilbert 2001). L'article peut en effet se lire sans tenir compte des schématisations proposées.

¹⁰ C'est nous qui soulignons.

(12) et (13) offrent des exemples plus contemporains de cette combinaison dans laquelle *to V* sert en fait à spécifier la fonction de l'occurrence en position de sujet :

- (12) "Exactly!" cried Keltill. "Life is not to be spent in the making and hoarding of money! Meat is to be eaten! Beer is to be drunk! Horses **are to be ridden!** A year as leader of your tribe is to be celebrated freely!"
- (13) A gun **is to protect** yourself, not to chase people you deem suspicious around.

Or la fonction d'un objet relève de la propriété, à tel point qu'elle peut dans certains cas tenir lieu de définition de l'objet qui en est doté. Les énoncés qui nous intéressent ne sont naturellement pas de même facture, mais cela va dans le sens de notre hypothèse d'une accession de la relation prédicative visée au statut de propriété du sujet avec lequel elle est mise en relation par *be*. Nous irons même plus loin en considérant que, à l'image d'une fonction, elle est à considérer comme une propriété non pas accidentelle, contingente du sujet dont elle est prédiquée, mais au contraire comme une propriété essentielle, consubstantielle pour reprendre la formulation bien connue d'E. Benveniste à propos de *être*, qui pourrait tout aussi bien s'appliquer à *be* : « Entre les deux termes qu'il joint, *être* établit un rapport intrinsèque d'identité : c'est l'état consubstantiel » (1966 : 198). Nous aurons l'occasion de revenir ultérieurement sur ce point.

La mise en relation, opérée par *be*, du sujet et de la relation prédicative non saturée revient donc à délimiter qualitativement ledit sujet, ce qui peut être figuré par le schéma suivant :

$$QLT_s \subseteq [Qlt-(Qnt)]_{\lambda^*}$$

Dans ce schéma, qui synthétise ce qui vient d'être exposé, le recours à des capitales pour représenter la qualité du sujet S, en indice, indique que cette propriété doit être perçue comme essentielle. Elle est construite par identification, symbolisée par \subseteq , à la propriété incarnée par la relation prédicative visée, représentée en indice par λ^* , où λ incarne la relation et $*$ son caractère non saturé, la place de son sujet n'étant pas instanciée.

Nous avons donc affaire à deux opérations conjointes :

- une opération d'identification marquée par *be*, qui construit¹¹ une propriété consubstantielle du sujet. Cette opération d'identification fait l'objet d'une assertion par un sujet énonciateur.

¹¹ Nous tenons à insister sur le fait que la relation prédicative visée ne constitue pas en elle-même une propriété consubstantielle du sujet, mais qu'elle est **construite** comme telle de par sa mise en relation avec le sujet au moyen de la copule *be*.

- une opération de visée, qui porte sur une relation prédicative, correspondant à la propriété assertée du sujet.

Cette seconde opération, bien que dominée par l'assertion de *be*, a sa propre source subjective, origine de la visée. Celle-ci n'est pas explicitée, mais elle n'est pas pour autant sans importance, car elle peut entrer en jeu dans l'interprétation recevable par la combinaison dans son ensemble.

3. Valeur de projet planifié

La valeur de projet planifié ou d'arrangement, par la projection dans l'avenir qu'elle suppose, est intrinsèquement liée à l'opération de visée. Dans cette interprétation, la source de la visée correspond généralement au sujet de l'énoncé. C'est le cas en (1), ainsi qu'en (14) et (15) :

- (14) I walk through the Luxembourg Gardens at the end of the afternoon to visit the most seasoned journalist I know, a man who had come to Paris decades ago to cover European politics and never went home. Except that he **is to leave** for the Middle East tomorrow, to cover another war if it breaks out, and I want to say hello.
- (15) We are almost family. My cousin Dimitri tells me he **is to marry** your sister.

Dans les trois cas, on a affaire à un contexte compatible avec une agentivité (sujet à référent animé et verbe de type processus), mais on constate que cette caractéristique, associée à la référence à l'avenir, ne suffit pas à entraîner une lecture en termes d'intention du sujet de l'énoncé, une paraphrase en *intend* ne reflétant pas la valeur de *be to* dans ces trois énoncés.

Cela est encore plus clair lorsque l'on a affaire à un prédicat détrimental pour le sujet, peu susceptible de faire l'objet d'une intentionnalité :

- (16) This nondescript building is where Mother **is to die**. After having first died as a citizen, a person with a home and means and an identity, an autonomous being. Here she **is to wait** for death.

ou lorsque le sujet a un référent inanimé, qui ne saurait fonctionner comme origine de la visée, qu'il implique une activité humaine :

- (17) Ms. Albright has said she is elated about Mr. Rubin's planned wedding, which **is to take place** this summer.
- (18) The visit **is to occur** this fall, London's Independent newspaper reports.

ou non :

- (19) Hurricane Ian **is to make** landfall in Florida today.
 (20) Flash flooding chances continue as heavy rains **are to move** through the area.

Dans tous les cas, même les plus fréquents où l'on a un sujet à référent animé, la visée est en quelque sorte « dépassée », seule important la propriété qui en résulte.

Cette valeur ne véhicule non plus aucune idée de prédiction : elle ne met en rien en jeu la subjectivité de l'énonciateur, qui ne fait qu'asserter la propriété du sujet découlant de la visée préalable et une paraphrase en *predict* ne serait, non plus, aucunement adaptée. On est dans le domaine du constat et non de l'anticipation subjective. C'est ce que traduisent les affirmations des linguistes qui ne voient en *be to* aucune notion de futurité. C'est aussi ce que laissent entendre Quirk *et al.*, qui, tout en utilisant l'étiquette de *futurity*, comparent cette interprétation à celle similaire du présent simple, forme du constat par excellence, à cette différence près que le présent simple n'impliquant pas une opération de visée nécessite la présence d'une référence explicite à l'avenir :

Be to is quite often used to refer to a future arrangement or plan [...]. In this use, *be to* + infinitive resembles the future use of the simple present (...), except that the simple present cannot normally refer to the future unless accompanied by a time adverbial or some other future-referring expression." (Quirk *et al.* 1985: 217)

Quel que soit le cas de figure, il y a donc neutralisation de toute espèce de subjectivité, qu'il s'agisse de celle de l'énonciateur, qui reste au niveau du simple constat, ou de celle du sujet de l'énoncé, dont l'intention n'entre pas en ligne de compte, même lorsqu'il correspond potentiellement à l'origine de la visée.

Be to se différencie en cela de *be going to* et de *will*, auxquels il est souvent comparé dans ce type d'emploi, qui, eux, peuvent adopter aussi bien une valeur d'intention que de prédiction. Comme cela a été parfois noté, il se rapproche par contre de *be expected to*, qui pourrait lui être substitué dans certains des énoncés précédents, comme (14) ou (18), ou, inversement, auquel il est substituable, comme en (21) et (22) :

- (21) On Wednesday, Chief of Police Calvin Williams **is expected to deliver** his annual staffing report to the City Council's Safety Committee, a sort of troop deployment plan for the war on crime in Cleveland.
 (22) Hurricane Ian **is expected to make** landfall in Florida as major hurricane — a Category 3 or Category 4 storm. (<https://www>.

palmcoastobserver.com/article/ian-strengthens-rapidly-may-make-landfall-near-tampa-bay-as-a-major-hurricane)

Cette proximité avec *be expected to* a ceci d'intéressant que cette forme correspond à un passif sans agent exprimé, dont on peut considérer qu'il a été effacé par généralité (*by anyone*). Elle confirme en cela la non prise en compte de quelque subjectivité que ce soit, du sujet énonciateur comme du sujet de l'énoncé, ainsi que la dimension consubstantielle de la propriété construite, présentée comme étant universellement partageable.

On notera que les énoncés du type de (19) et (20), dans lesquels aucune agentivité humaine n'est *a priori* envisageable, semblent se rencontrer essentiellement avec des phénomènes météorologiques extrêmes. Ils pourraient en ce sens être rapprochés de la valeur dite de destinée de *be to*¹², avec laquelle l'origine de la visée peut être vue comme correspondant à une force supérieure, la Providence dans les termes de Jespersen (1940 [1961] : 235) ou Poutsma (1928 : 49). Ce genre d'interprétation se retrouve également dans des énoncés comme :

- (23) I looked at her and looked at her, and knew as clearly as I know I **am to die**, that I loved her more than anything I had ever seen or imagined on earth, or hoped for anywhere else.

qui mettent en jeu une propriété préconstruite, par avance inhérente au sujet, mais que la présence de la visée permet de présenter comme émanant d'une source extérieure qui l'imposerait au sujet.

4. Valeur de contrainte

La valeur déontique de contrainte ou d'obligation se distingue de celle d'arrangement par le fait que le sujet de l'énoncé ne correspond jamais à la source de la visée, la relation prédicative visée, comme c'est généralement le cas avec les valeurs de contrainte ou d'obligation, allant à l'encontre de ce qu'il peut souhaiter ou désirer, ainsi qu'on peut le constater en (24) :

- (24) "You **are to eat**", he ordered, when she made no attempt to put any food on her plate. "I'm not hungry", she croaked. She would die that night, she thought: she would never see Jane or Sarah again. Walter leaned forward and put a fishcake and some vegetables on her plate, then began to eat his own. Hermione pushed back her chair, wanting to take her chance of getting away, but at once he picked up the knife. "Sit down and eat", he thundered.

¹² Nous n'envisagerons pas faute de place cette valeur, qui se rencontre essentiellement au passé et suppose alors une forme de visée rétrospective.

La source de la visée peut en effet être vue comme représentant la source déontique, origine de la contrainte ou de l'obligation imposée au sujet de l'énoncé. Dans des contextes de dialogue du type de (24), qui établissent une relation intersubjective entre énonciateur et interlocuteur, elle apparaît identifiable au sujet énonciateur, ainsi que semble l'expliciter expressément dans un exemple comme (2), la temporelle en *when* précédant l'occurrence de *be to*.

L'intervention de la subjectivité de l'énonciateur dans l'interprétation déontique de *be to*, *via* une identification à la source de la visée, entre apparemment en contradiction avec ce que nous avons pu dire de la valeur d'arrangement ou de projet planifié, qui ne dépasse pas le statut du constat et peut même être perçue comme universellement partageable. Mais, même si elle est fréquente, l'identification de l'énonciateur à la source de la visée est loin d'être systématique. On rencontre aussi des cas où la source déontique est un sujet autre que l'énonciateur origine, comme en (25) où l'on a affaire à une forme d'obligation rapportée, l'origine de la visée correspondant au référent de *he* :

- (25) New teacher: Good morning, children. I'm your new teacher. [...] Old teacher: I... er... I... good morning. New teacher: Hello, Miss Worden. I'm taking over your class now. You **are to go** to the principal's office. Old teacher: Why? What's going to happen to me? And what about my students? New teacher: **He just wants to talk to you**, Miss Worden.

Dans d'autres, elle peut plus largement correspondre à un jugement ou à une loi, comme en (26) :

- (26) Olivia Victor got a restraining order against you. You **are to** stay at least 500 yards away from her at all times.

la formulation officielle d'une ordonnance restrictive faisant d'ailleurs apparaître le verbe *order* à la voix passive sans agent exprimé :

- (27) **It is therefore ordered** that Defendant stay at least 100 yards away from Plaintiff and from Plaintiff's residence, workplace and children's school.

L'identification de l'énonciateur à l'origine de la visée, et, partant, à la source déontique, semble en fait plus relever d'un accident contextuel que du fonctionnement intrinsèque de *be to*. A cet égard, un énoncé comme (28) renferme un commentaire épilinguistique particulièrement parlant :

- (28) All but the most hardened fowl begin asking me what it is I want them to do. **I, on the other hand, very deliberately exclude the**

word “want” and its analogues from my instructions. I am not about expressing wishes or asking or pleading or persuading here, I inform them. [...] I always phrase it as This is what you **are to do**, You **are to do**, You **are to do** such-and-such and so on and so forth.

Le passage en gras met en effet en évidence un effacement de l'énonciateur, qui se dissocie explicitement de la source déontique et se construit comme simple asserteur : *I inform them*. On pourrait d'ailleurs éventuellement remplacer *be to* dans un tel énoncé par *be expected to*, forme passive sans agent exprimé dont nous avons déjà évoqué la parenté avec *be to* à propos de sa valeur d'arrangement. Inversement, en (29), *you're expected to eat* pourrait se voir substituer *you're to eat* :

- (29) “I guess we’re going to have to have some rules in this house. Listen, Clarissa Jo, I have no idea what or how you ate when you lived with your mother. But things will probably be different here. Monica is not a maid. She goes to a lot of trouble to make very good and nutritional meals every evening. And you will be expected to eat them. Understand?”
[...]
“Did you hear me?” Adam asked in a raised voice.
“Yes,” I heard her mutter.
“Do you like mashed potatoes, green beans, and salad?”
“They’re okay.”
“Then you’re **expected to eat** that, and I want you to take at least three bites of the chicken. [...]” (Casting About, Terri DuLong, 2010)

Comme avec la valeur précédemment examinée, il apparaît donc qu'au-delà d'éventuels effets de sens liés au contexte, l'énonciateur reste fondamentalement neutre et ne fait une nouvelle fois que constater l'existence d'une propriété du sujet, qui, de par ses caractéristiques, s'interprète comme une contrainte qui lui est imposée.

5. *Be to* vs *Have to*

Cette mise en retrait de l'énonciateur est confirmée par la quasi-équivalence de cette valeur de *be to* avec la valeur déontique de cette autre périphrase qu'est *have to*, qui est illustrée par l'exemple (30), où tout comme en (26) il est question d'une ordonnance restrictive, mais avec *have to* en lieu et place de *be to* :

- (30) Get out of here. Tim! You get out of here. Can't you read, stupid? The restraining order says you **have to stay** 100 yards away.

La parenté entre les deux formes a souvent été soulignée, par exemple chez Poutsma (1928 : 52-53) : « Nesfield (Hist. Eng. and

Derivation), commenting on *I am (or was) to go* and *I have (or had) to go*, remarks, “These two sentences mean much the same thing” » ou chez Jespersen (1940 [1961] : 238) : « As already remarked *have to* now often takes the place of an earlier *am to* ».

Or il est communément admis que *have to* se caractérise par une neutralité du sujet énonciateur, ce qui le distingue de *must* avec lequel il est souvent mis en parallèle : « *Have (got) to* is often felt to be more impersonal than *must*, in that it tends to lack the implication that the speaker is in authority » (Quirk et al. 1985 : 226).

Étant donné la quasi-équivalence des deux formes, si l’on accepte le principe d’une absence d’implication de l’énonciateur avec *have to*, on est amené à faire de même avec *be to*, ainsi que le laissent entendre Huddleston et Pullum (2002 : 206) qui signalent la plus grande proximité de *be to* avec un *have to* objectif qu’un *must* subjectif : « *Be* is commonly used for deontic necessity, as in [i] (*You are to come in at once*), where it is comparable to subjective *must* or (more closely) objective *have* ».

Cette comparaison avec *have to* est l’occasion de revenir sur l’idée de propriété consubstantielle, dont on peut se demander en quoi elle se retrouverait avec la valeur déontique de *be to*. Benveniste (1966 : 198), à qui nous avons emprunté cette formulation, mettait en parallèle dans le même article *être* et *avoir* en écrivant que ce dernier établit entre les deux termes qu’il met en relation un rapport « extrinsèque et qui se définit comme pertinentiel ». Autrement dit, *have*, qui pourrait sans problème se voir appliquer cette remarque, ne construit pas une propriété essentielle de son sujet mais une propriété contingente, ou plus précisément une propriété que nous qualifierons, non de pertinentielle, terme quelque peu vague de par son absence de définition, mais de relationnelle, reprenant une formulation que nous avons empruntée à Shoemaker (1994). En effet, comme cela a parfois été souligné, avec *have to*, la relation prédicative visée mise en relation avec le sujet par *have* est souvent « présentée comme une étape *a priori* indispensable, une condition nécessaire, à l’existence ou la venue à l’existence » (Serpault, 2021) d’une autre relation contenue dans une proposition finale. Cette analyse concerne surtout la valeur de nécessité de *have to*, qualifiée pour cette même raison de « practical necessity » par Leech (2004 : 80), mais elle pourrait sans difficulté s’appliquer à des occurrences plus proprement déontiques, comme celles de (31) et (32), où par exemple en (32) *stay calm* représente une étape indispensable à l’atteinte de l’objectif exprimé dans la seconde proposition :

- (31) ‘If you want to help us find your fiancé, you **have to** help us get to know him. Tell us everything, even the stuff you think is totally irrelevant.’

- (32) Hey! Don't say anything to the girls. You have to **stay** calm, we don't want them to panic.

Have construirait donc également une propriété du sujet, qui correspondrait à la relation prédicative visée, mais qui dans ce cas ne serait pas essentielle, consubstantielle, mais accidentelle, relationnelle, en ce sens qu'elle se définirait par rapport à un objectif à atteindre, ou, plus largement, à une autre relation prédicative visée. Elle ne serait pas inhérente au sujet, mais « acquise » par celui-ci, qui lui servirait donc de repère en tant que « possesseur » de la propriété. L'ordre du repérage serait inversé, symétrique à celui de *be*, avec lequel le sujet est, non pas repère, mais repéré par rapport à la propriété (en accord avec Benveniste, qui considère que *avoir* « n'est qu'un 'être-à' retourné » (1966 : 199)).

L'opération marquée par *have to* pourrait en conséquence être représentée par le schéma suivant :

$$Qlt_s \ni [Qlt-(Qnt)]_{\lambda^*}$$

dans lequel on a recours à des minuscules pour figurer la propriété du sujet S et indiquer ainsi qu'elle est accidentelle, et non consubstantielle. L'opérateur de repérage correspond non plus à $\underline{\epsilon}$ mais à « epsilon miroir » \ni , *have* conférant au sujet en indice le statut de repère, et non de repéré comme le ferait *be*, et soulignant par là-même le caractère acquis de la propriété.

Cette différence entre les deux combinaisons est ténue, mais elle transparait selon nous dans le phénomène syntaxique illustré par la paire d'énoncés suivante :

- (33) No one **is to** leave the building.
No one **has to** leave the building.

Le premier de ces deux énoncés marque une interdiction et est paraphrasable par :

- (33') No one must leave the building.

Une telle paraphrase est par contre inacceptable pour *have to*. Avec *have to*, c'est en effet la modalité qui est niée, *have to* en présence d'une négation ne marquant jamais une interdiction, mais au contraire une absence d'interdiction et donc une permission. La glose qui s'imposerait pour le second énoncé serait alors quelque chose comme :

- (33'') Everyone may or may not leave the building (as they wish).

La distinction que nous venons d'établir entre propriété consubstantielle et propriété relationnelle permet peut-être de proposer une explication de ce phénomène, et se trouver du même coup justifiée. Dans les deux cas, *one* fonctionne comme une occurrence représentative de la classe des éléments susceptibles d'occuper la place du sujet. Avec *be to*, de par la présence du déterminant négatif *no*, il est dit qu'aucun élément de ladite classe n'est affecté de la propriété consubstantielle *leave the building*. Ayant affaire à une propriété consubstantielle, on comprend dès lors que c'est automatiquement sa valeur polaire *not leave the building* qui va constituer une propriété consubstantielle de la classe et s'appliquer à l'ensemble de ses éléments. Avec *have to*, par contre, on indique simplement qu'aucun des éléments de la classe ne possède la propriété relationnelle *leave the building*. Mais dans ce cas, n'ayant pas affaire à une propriété consubstantielle, constitutive de la classe, mais à une propriété relationnelle qui se définit extrinsèquement par rapport à un objectif à atteindre, il ne s'ensuit pas que sa valeur complémentaire s'impose nécessairement, les deux valeurs restant en définitive toutes deux situationnellement envisageables, comme on peut le voir dans la glose (33"). C'est d'ailleurs ce maintien des deux valeurs, qui est à la base de la plaisanterie bien connue :

(34) You **don't have to be** crazy to work here, but it helps.

6. Valeur d'intention

Comme on peut le constater en (35) et (36), cette différence entre les deux formes se retrouve en arrière-plan dans les énoncés par lesquels nous terminerons ce bref tour d'horizon de *be to*¹³. Ces énoncés, dans lesquels *be to* apparaît au sein d'une hypothétique en *if*, ne relèvent pas de sa valeur déontique, mais d'une autre de ses interprétations :

(35) If we **are to protect** the forest, we **have to** protect the spotted owl as well.

¹³ Par manque de place, nous n'envisagerons pas l'interprétation de possibilité de *be to*, avec laquelle la relation prédicative visée comporte toujours un passif à agent effacé par généralité (*by anyone*). Il s'agit là d'une contrainte, d'autres valeurs étant susceptibles d'apparaître si l'agent n'est pas effacé par généralité ou s'il est exprimé. L'effacement de l'agent confère une dimension généralisante à l'énoncé, d'emblée compatible avec une lecture en termes de propriété, mais, le sujet repéré par rapport à la relation prédicative visée correspondant dans ce cas à l'objet profond du verbe au passif, c'est à une propriété de l'objet que l'on a affaire. Cette propriété est là aussi consubstantielle, l'interprétation en termes de possibilité, et donc de simple potentialité, découlant de ce que la validation du prédicat visé dépend en dernier recours de la présence ou non d'un éventuel agent susceptible de valider la relation.

(36) But now, if I **am to survive**, I **have to** run.

(37) Sidebar Colonel Brandon (David Morrissey) **must** be patient if he **is to win** Marianne's heart.

Jespersen (1940 (1961) : 236) interprète ce genre d'occurrence de *be to* en termes de volonté, ainsi qu'en témoigne la paraphrase utilisée dans l'extrait suivant : « 15.57. Note the use in an *if*-clause: You must tell me the exact truth **if we are to remain** friends [= **if you want us to r. f.**] [...]. »

Huddleston et Pullum (2002 : 206) parlent eux de *purpose*, notion qui recouvre à la fois une idée d'objectif et d'intention : « i *If we are to get there on time we must leave immediately*. [open protasis] [...] Example [i] suggests purpose: "in order to get there on time" ». Quirk *et al.* (1985 : 1108, note [c]) ont recours à ce même concept : « *Purpose may be expressed by an if-clause containing the semi-auxiliaries be to or be going to: If I'm to be there on time, I must leave at once* ».

R. Declerck (2010 : 286), enfin, qui aborde cette valeur dans l'article qu'il a consacré à *be to*, a recours au concept de désirabilité : « For this reason, a better paraphrase of the use of 'if + be to' in the above examples is 'if the future actualization of the residue-situation is seen as necessary or desirable' ».

Au travers de ces étiquettes de volonté, d'objectif ou d'intention, ou de désirabilité, transparaît le fait que c'est avant tout l'opération de visée marquée par *to* qui est concernée par l'hypothèse, comme le montre d'ailleurs la glose de Huddleston et Pullum qui fait intervenir une finale en *in order to*, qui pourrait très bien se réduire à une seule infinitive en *to* (*to get there on time*). En outre, l'intention, si intention il y a, est clairement celle de la source de la visée, qui peut certes être identique au sujet de l'énoncé, lui-même identifié ou non à l'énonciateur, comme dans les trois exemples proposés, mais qui peut aussi correspondre à une source subjective autre, comme dans l'exemple glosé par Jespersen, où il est question de l'intention de l'interlocuteur, tout comme l'énoncé suivant, qui pourrait aussi se satisfaire d'une glose en *if you want me to V* :

(38) And two days and ten hours later I watched him, that other man back then, count the bills under the streetlamp, lick his thumb each time to make sure he had not missed a bill and then, it is not enough, he said as I knew he would, not enough, if I **am to risk** my life getting your husband free, bribing the guards, I will **need** more, much more than this.

Ce genre d'occurrence de *be to* se rencontre d'ailleurs également avec des sujets à référent inanimé, preuve si besoin était que ce n'est

pas l'intention du sujet, mais bien celle de la source de la visée, quelle qu'elle soit, qui est à l'œuvre dans cette valeur :

- (39) Either a catalytic combustor or an insulated firebox, baffle and air tubes **must** be in place if **the fireplace is to perform** to an acceptable level for home heating.
- (40) Radishes do best in reasonably fertile soil that is loose and crumbly. They need moist conditions, because they can get hot tasting and woody if they are allowed to dry out. The classic small, round varieties are less demanding, but the longer types **need** soil that presents no obstacles if **they are to grow** long and straight.

L'importance de la visée se reflète aussi dans les paramètres contextuels dont est indissociable cette valeur de *be to*. Pour être recevable, la valeur d'objectif ou d'intention exige que la relation prédicative visée soit susceptible de faire l'objet d'une valuation positive de la part de la source de la visée. Si tel est le cas dans les exemples cités jusqu'à présent, il n'en va pas de même en (41) et (42) où ni *hurt herself* ni *die* ne se définissent comme souhaitables, et où *be to* ne s'interprète donc pas en termes d'objectif ou d'intention, mais plutôt de destinée ou de fatalité :

- (41) [...] if our daughter's behavior continues in this vein, and **if she is to hurt herself** or God forbid kill somebody on the roads, how will we retrace our steps, what would we consider to be the sub soil that created that kind of terrible moment.
- (42) (42) He longs for victory, but **if he is to die**, he will die on these steppes and not caged within the Forbidden City like some rarefied bird.

Ce n'est pas non plus la valeur d'objectif ou d'intention qui s'impose en (43) et (44), dans lequel la relation prédicative visée ne véhicule pourtant pas de connotations *a priori* négatives :

- (43) So the brother said, he had dishonored our family by saying I had sex with my sister. I issue a fatwa against this guy. If he **is to show** his face at any point, I will kill him dead in the street.
- (44) The diarist feels she has overcome the past. As for the future, she is not going to look for love; let love come and look for her. If she **is to find love** ever again, she hopes it will be exceptional and grand

La valeur d'objectif ou d'intention exige en outre pour apparaître la présence d'une expression modale relevant du domaine de la nécessité au sein de l'apodose, du type de *must*, *have to*, *need*, etc. (en gras dans les énoncés cités), ce qui n'est pas le cas des énoncés (43) et (44), où ne figure que le seul modal *will*. Ce phénomène a été perçu

par M. Swan (1995 : 90), qui parle, à propos de cette de valeur de *be to*, de *pre-condition* et de *something that must happen* :

The structure is common in *if*-clauses, when the **main clause** expresses a pre-condition – something that must happen first **if something else is to happen**.

*If we **are to get** there by lunchtime we had better hurry.*

*He knew he would have to work hard if he **was to pass** his exam.*

Il a également été ressenti par Jespersen (1987 [1933] : 337), chez qui il est question, sans autre commentaire, de *necessary condition* : « Note the expression of a necessary condition (...): You must speak out, if we are to remain friends ».

Mais aucun de ces deux grammairiens ne met clairement en évidence que c'est précisément la présence de l'expression d'une nécessité dans l'apodose qui est responsable de l'apparition de cette valeur particulière de *be to* en termes d'objectif ou d'intention. Dans la relation qui s'établit entre protase et apodose, la conjonction de la visée qui figure dans la protase et de la nécessité qui s'exprime dans l'apodose conduit à interpréter cette dernière comme indiquant le chemin qui s'impose pour aboutir à la validation de la relation prédicative visée, l'apodose dans une forme de renversement¹⁴ du lien logique classique apparaissant comme une précondition, une condition nécessaire à la réalisation de la proposition figurant dans la protase. On a donc affaire à une conjonction de facteurs qui aboutit à une prise en compte **en amont** de la relation prédicative visée, dont on envisage les conditions nécessaires à la venue à l'existence.

Si c'est l'opération de visée autour de laquelle tout s'organise dans cette configuration, il n'en va pas de même dans les énoncés (41) à (44). Dans ces énoncés, qui, dans un sens large, véhiculent tous l'idée de la survenue d'un événement lié au destin, à la fatalité, c'est la propriété du sujet marquée par *be*, l'autre composante de la combinaison *be to*, qui prend le dessus. On se situe dans ce cas non pas en amont, mais **en aval** de la visée. La validation de la relation prédicative visée, qui sous-tend la propriété du sujet, est envisagée comme acquise et l'apodose en exprime les conséquences, et non plus une condition nécessaire à sa venue à l'existence. On constate d'ailleurs que l'on peut supprimer *be to* dans ces énoncés sans aucune difficulté : *if he shows his face, if she hurts herself, if he dies, if she finds love ever again...*

Le recours à un présent simple n'était pas possible dans les énoncés où *be to* avait sa valeur d'objectif ou d'intention, la validation de la relation visée n'y étant pas considérée comme acquise et ne

¹⁴ Ce renversement n'est toutefois qu'apparent, car c'est bien l'objectif à atteindre, la valeur visée qui conditionne la nécessité exprimée dans l'apodose.

pouvant donc pas être posée comme hypothèse préalable. Comme nous l'avons vu dans la citation de Huddleston et Pullum, et de manière fort révélatrice, seule une substitution au moyen d'une infinitive de but était alors concevable.

7. Conclusion

Ces dernières observations confirment le bien-fondé d'une approche compositionnelle qui traite *be to* non comme une construction ou un idiome ou une périphrase grammaticalisée, mais comme une combinaison résultant de l'intrication de deux opérations distinctes. Si ces deux opérations apparaissent seulement en filigrane dans les valeurs d'arrangement et d'obligation, où elles fonctionnent conjointement, chacune apportant sa pierre à l'édifice sémantique final, elles se dissocient dans un contexte hypothétique. Un tel contexte, qui se situe en deçà de la prise en charge, de l'assertion de la combinaison en bloc, permet d'envisager individuellement les deux opérations qui en sont constitutives, soit la propriété marquée par *be* soit la visée marquée par *to*, chacune d'entre elles pouvant être activée séparément en fonction des caractéristiques modales de l'apodose. Ce phénomène met en évidence qu'au-delà de leur incontestable solidarité, la combinaison garde une mémoire de ses constituants, qu'elle est susceptible de déployer dans certains environnements contextuels.

Références bibliographiques

- Benveniste, E (1966), « "Être" et "avoir" dans leurs fonctions linguistiques », in *Problèmes de linguistique générale*, 1, Gallimard, Paris, p. 187-207.
- Bouscaren, J. et al. (1982), « *Is to*, fonctions et valeurs », in *Cahiers de recherche en grammaire anglaise*, Tome 1, Ophrys, Gap, p. 115-152.
- Culioli, A. (1990), « Valeurs modales et opérations énonciatives », in *Pour une linguistique de l'énonciation, Opérations et représentations*, Tome 1, Ophrys, Gap, p. 135-156.
- Culioli, A. (1999), « Rôle des représentations métalinguistiques en syntaxe », in *Pour une linguistique de l'énonciation, Formalisation et opérations de repérage*, Tome 2, Ophrys, Gap, p. 95-114.
- Davies, M. (2008-), *The Corpus of Contemporary American English (COCA): 1.1 billion words, 1990-present*. Available online at www.english-corpora.org/coca/.
- Declerck, R. (2010), "Future time reference expressed by *be to* in Present-day English", *English Language and Linguistics*, 14/2, p. 271-291.
- Freud, S. (1925), *Die Verneinung / La Dénégation*, traduit par J. C. Capèle et D. Mercadier (1982, 1999), <http://www.megapsy.com/Textes/Freud/biblio129.htm>.
- Gilbert, E. (2001), « Vers une analyse unitaire des modalités. *May, must, can, will, shall* », in Bouscaren, J., Deschamps, A. et Dufaye, L. (éds), *Modalité et opérations énonciatives, Cahiers de recherche*, 8, p. 23-100.

- Huddleston, R. et Pullum, G. K. (2002), *The Cambridge Grammar of the English Language*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Jespersen, O. (1987 [1933]), *Essentials of English Grammar*, Allen & Unwin, London.
- Jespersen, O. (1961 [1940]), *A Modern English Grammar, Part V, Syntax (Fourth Volume)*, Allen & Unwin, London.
- Lachaux, F. (2012), « *Be to*, grammaticalisation et ambiguïté énonciative », *Anglophonia*, 16 (32), p. 165-182.
- Leech, G. (2004), *Meaning and the English Verb*, 3rd Edition, Routledge.
- Moline, E. (2012), « Aperçu des emplois de *bien* en français contemporain », *Travaux de linguistique*, 65, p. 7-26.
- OED online, Oxford University Press, Oxford, 2021.
- Poutsma, H. (1928), *A Grammar of Late Modern English*, Part I : *The Sentence, First Half, The Elements of the Sentence*, 2nd edition, P.Noordhoff, Groningen.
- Quirk, R., Greenbaum, S., Leech, G., Svartvik, J. (1985), *A Comprehensive Grammar of the English Language*, Longman, London.
- Serpault, P. (2021), « Analyse énonciative de *have to* et comparaison avec le modal *must* », *Anglophonia*, 31 (DOI : <https://doi.org/10.4000/anglophonia.4528>).
- Shoemaker, S. (1994), « Self-Knowledge and “Inner Sense”: Lecture III: The Phenomenal Character of Experience », *Philosophy and Phenomenological Research*, 54/2, p. 291-314.
- Souesme, J.-C. (1992), *Grammaire anglaise en contexte*, Ophrys, Gap/Paris.
- Swan, M. (1995), *Practical English Usage*, Second Edition, Oxford University Press, Oxford.